



POLITIQUE
CLIMAT

LAZARD
FRERES GESTION



NOS PRINCIPES

Depuis sa création, Lazard Frères Gestion a fait le choix d'une gestion d'actifs ancrée dans la durée. Notre travail consiste à choisir et à accompagner les entreprises dans un développement pérenne susceptible d'offrir à la société et à nos clients des performances sur le long terme.

Les effets du changement climatique, déjà constatés aujourd'hui, constituent une source d'inquiétude pour nombre d'habitants de la planète et auront des conséquences considérables sur nos modes de vie futurs. Comme nous l'annonce un consensus scientifique de plus en plus large, nous devons dès maintenant inventer un modèle de développement plus propre, plus innovant, moins émetteur de gaz à effet de serre et moins consommateur de ressources naturelles pour satisfaire les besoins et soutenir les aspirations d'une population mondiale en croissance démographique et économique.

Conscients des responsabilités de chacun et confiants dans les projections des scientifiques, nous avons fait évoluer notre processus d'investissement afin de mieux appréhender le changement climatique, de mieux comprendre les risques qu'il engendre et d'accompagner les entreprises dans leur transition vers une économie bas carbone.

De plus, parce que nous pensons que la transition vers une économie bas carbone présente également des opportunités d'investissement, nous avons développé une politique qui pourra s'adapter aux évolutions réglementaires, technologiques et scientifiques pour rester pertinente et servir à nos gérants dans la durée.

Afin de participer à la réalisation de l'objectif de sortie du charbon en 2030 pour les pays européens et de l'OCDE et en 2040 pour les autres pays, le périmètre et les seuils d'exclusion définis dans le cadre de notre politique climat seront révisés chaque année conformément aux recommandations de l'AFG.

CETTE POLITIQUE S'APPUIE SUR LES CINQ PILIERS SUIVANTS :

1 / Alignement avec les Accords de Paris



Lors de la **COP 21 en 2015**, 196 pays ont signé l'**Accord de Paris** pour limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport au niveau préindustriel. Pour concrétiser cet objectif de température à long terme, les pays visent à atteindre le plus rapidement possible le pic mondial des émissions de gaz à effet de serre afin de parvenir à un monde climatiquement neutre d'ici 2050.

En France, l'**Article 29 de la Loi Energie-Climat** articule le droit européen et les spécificités nationales. Les acteurs de marché français doivent ainsi publier une **stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris**.

Pour formaliser notre présente stratégie d'alignement à l'Accord de Paris, nous nous sommes fixés plusieurs objectifs à court, moyen et long terme. Notamment, nous avons **l'objectif à horizon 2030 d'avoir une température au niveau de l'ensemble des investissements de Lazard Frères Gestion de 2,5°C, objectif qui sera revu et ajusté tous les cinq ans pour atteindre 2°C en 2050**.

OBJECTIFS DE COURT TERME (2022 - 2023)

- Mettre à disposition de chaque analyste-gestionnaire les indicateurs d'alignement
- Former les équipes de gestion sur l'intégration de la donnée alignement dans la gestion
- Mettre à jour trimestriellement une liste des entreprises alignées par univers d'investissement
- Engager un dialogue avec les 10 entreprises investies pour lesquelles l'indicateur de température est le plus élevé
- Engager un dialogue avec les 10 entreprises qui représentent la plus grande contribution au réchauffement imputables à nos investissements selon l'indicateur température
- Soutenir les résolutions sur le climat dans le cadre de la politique de vote aux Assemblées générales
- Rendre publics nos niveaux d'alignement consolidés sur chaque classe d'actifs
- Rédiger une stratégie de désinvestissement des énergies fossiles pour les fonds ISR

OBJECTIFS DE MOYEN TERME (2024 - 2030)

- Rendre publics nos niveaux d'alignement au niveau de chaque fonds ISR
- Limiter (voire exclure) les émetteurs dont le niveau de température est supérieur à 5°C
- Accompagner les entreprises et projets dans lesquels nous investissons vers une trajectoire d'alignement d'ici 2050 via de l'engagement
- 100% de nos fonds ouverts inférieurs à 2°C (+/- 10%)
- 100% des entreprises investies ont un objectif climat
- Rejoindre la « Net Zero Asset Manager initiative »

OBJECTIFS DE LONG TERME (2030 ET AU-DELÀ)

- Rendre publics nos niveaux d'alignement pour tous les fonds
- Aligner tous les fonds sur l'Accord de Paris
- 100% des entreprises investies ont une trajectoire de décarbonation / un alignement 2°C validé



2 Charbon et autres énergies fossiles

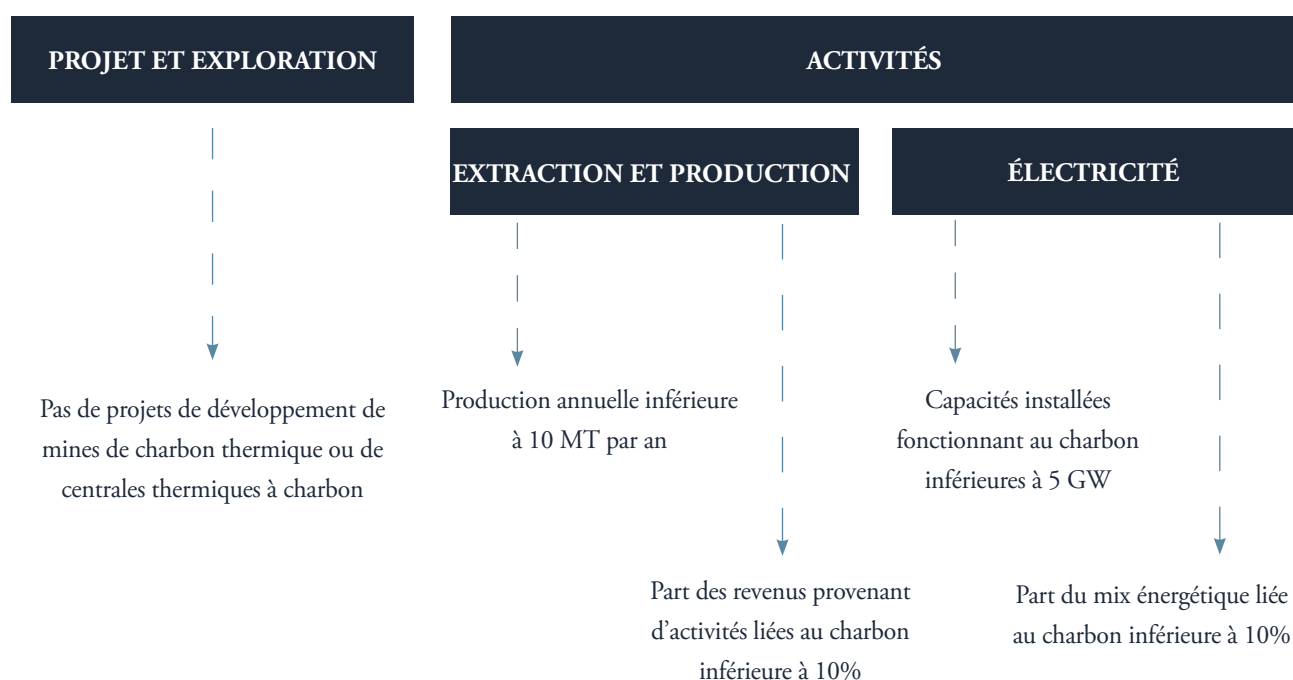
Dans le cadre de sa politique ESG, Lazard Frères Gestion a défini en 2020 une stratégie d'exclusion complète du charbon thermique d'ici 2030. Elle s'applique à l'ensemble des portefeuilles gérés tant en Gestion Institutionnelle qu'en Gestion Privée. Cette exclusion a pour objectif de lutter contre le changement climatique et de réduire la pollution humaine tout en tenant compte des risques financiers, réglementaires, physiques et de réputation liés aux actifs charbonnés dans le cadre de la transition énergétique.

En effet, la combustion de charbon demeure la principale source du réchauffement climatique, représentant plus de 29 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités humaines et de plus de 40 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'origine anthropique en 2019 selon l'AIE. Sa réduction sera par conséquent l'une des mesures les plus efficaces pour parvenir à limiter la hausse des températures et atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris.

Dans le même temps, le charbon est progressivement remplacé par de nouvelles sources d'énergie plus vertes, notamment les énergies renouvelables dont la compétitivité ne fait que réduire l'attractivité relative du charbon thermique. Les valeurs liées au charbon sont désormais plus risquées qu'auparavant et cette tendance se poursuivra à mesure que se développeront de nouvelles technologies vertes.

Lazard Frères Gestion exclut donc tout investissement dans les entreprises dont :

- Plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'activités liées au charbon thermique
- Plus de 10% du mix énergétique (par MWh généré) repose sur le charbon
- La production annuelle de charbon thermique dépasse 10 MT par an
- Les capacités installées fonctionnant au charbon sont supérieures à 5 GW
- Les projets concernent le développement de mines de charbon thermique ou de centrales thermiques à charbon.



Ces seuils ne s'appliquent pas aux entreprises dont la trajectoire a été validée par la Science Based Target initiative (SBTi) à condition qu'elles n'aient pas prévu d'expansion de leurs capacités dans le secteur du charbon.

Lazard Frères Gestion se réserve le droit de mettre à jour les données fournies par la Global Coal Exit List (GCEL) utilisée pour l'exclusion du charbon thermique. Dans ce cadre, certaines entreprises mentionnées dans la liste peuvent être réintégrées à notre univers investissable si les dernières données disponibles indiquent le respect des seuils énoncés. À l'inverse, si les gérants ou les spécialistes ESG de Lazard Frères Gestion prennent connaissance du dépassement de ces seuils par une entreprise en portefeuille, cette position sera cédée dans un délai de trois mois.

De plus, concernant les autres énergies fossiles (en particulier gaz et pétrole conventionnels et non conventionnels), Lazard Frères Gestion s'engage à respecter les critères de désengagement du secteur des énergies fossiles, conformément au nouveau cahier des charges du label ISR (V3) d'ici fin 2024.



3

Intégration de la recherche sur le climat dans notre analyse



Nous nous engageons à intégrer une évaluation des risques et des opportunités liés au climat dans notre processus de recherche et d'analyse. Grâce aux données fournies par nos partenaires spécialisés (Moody's ESG Solutions, Trucost, MSCI, ISS, Ethifinance – Gaïa Ratings), Lazard Frères Gestion a développé un outil d'analyse propriétaire commun à la gestion action; obligatoire et privée qui suit de nombreux indicateurs liés aux problématiques environnementales, sociales et de gouvernance pour chaque entreprise présente dans nos portefeuilles.

Cette grille interne d'analyse ESG prend en compte plusieurs facteurs liés au climat comme les émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2), la consommation des ressources en eau, la gestion de l'énergie, le nombre de brevets bas carbone ainsi que les engagements des entreprises en matière climatique.

De plus, notre partenariat avec MSCI, nous permet de mesurer l'alignement de nos portefeuilles avec les engagements de l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à 2°C d'ici 2100 en calculant une « température de portefeuille » à horizon 2030.



Grâce à l'analyse de données fournie par MSCI, nous sommes en mesure de quantifier les effets de scénarios de dérèglement climatique probables et d'évaluer les expositions carbone de nos stratégies d'investissement par rapport à leurs indices.

En intégrant ces différentes données à nos stratégies d'investissement, nous souhaitons anticiper au mieux l'impact des évolutions réglementaires et identifier les entreprises qui prennent en compte les enjeux climatiques tant pour en limiter les effets (*risk mitigation*) que pour s'y adapter (*risk adaptation*).

4

Le climat, élément central de notre politique d'engagement



Les rencontres avec la direction des entreprises constituent une part intégrante de notre processus d'investissement. Lors de nos échanges, nous nous attachons désormais à aborder régulièrement les problématiques liées au climat. Ces éléments deviennent cruciaux lorsque nous estimons qu'ils pourraient avoir un effet direct sur la performance de long terme de l'entreprise et, par conséquent, sur la valeur des investissements de nos clients.

Dans le cadre du renforcement de notre engagement collaboratif, Lazard Frères Gestion est devenu début 2020 signataire du CDP (Carbon Disclosure Project). Cet engagement vise à soutenir la publication des données carbone, à inciter les entreprises à réduire leurs émissions et à mieux identifier les risques et opportunités associés à leur utilisation d'eau et à leur gestion des forêts.



Nos pratiques de vote, alignées sur notre politique d'engagement, répondent également à cette volonté et visent à orienter les entreprises vers des comportements plus vertueux en matière de climat.





5 / **Transparence et reporting sur les sujets liés au climat**

////////////////////

Lazard Frères Gestion encourage la publication des risques et opportunités liés au climat par les entreprises et les émetteurs souverains et, plus largement, de toutes les données pouvant aider les investisseurs à quantifier l'impact du changement climatique sur la performance financière. Ces données primaires des entreprises, croisées aux données fournies par nos partenaires, servent au suivi des performances extra-financières des portefeuilles.

Supporter de la TCFD (Task-Force on Climate-related Financial Disclosure), Lazard Frères Gestion s'engage pour une transparence accrue envers ses clients en matière d'exposition de leurs portefeuilles, notamment par le développement d'indicateurs carbone alignés sur les recommandations du TCFD.

Conformément aux exigences du label ISR, les fonds labellisés font l'objet d'un suivi spécifique renforcé comprenant au moins un indicateur d'impact relatif à l'environnement. Lazard Frères Gestion s'engage à utiliser systématiquement un indicateur d'émission carbone afin d'inscrire l'ensemble de ses portefeuilles ISR dans une démarche de lutte contre le réchauffement climatique.



LISTE DES PARTENAIRES SPÉCIALISÉS FOURNISSEURS DE DONNÉES LIÉES AU CLIMAT

ANNEXE

Moody's ESG Solutions : nous avons conclu un partenariat historique avec Moody's ESG Solutions, avec un premier contrat signé dès 2001. Moody's ESG Solutions, fort de son expérience de 17ans dans **l'analyse extra-financière des entreprises**, nous fournit des informations concernant la majorité des sociétés de notre univers d'investissement. L'agence fournit une analyse détaillée pour chaque société ; elle note les performances environnementales, sociales et de gouvernance de celles-ci. Depuis 2019, **Moody's ESG Solutions nous fournit également un outil d'analyse des controverses de nos entreprises en portefeuille.**

MOODY'S | ESG Solutions

Trucost : cette agence est spécialisée dans la **donnée carbone des entreprises** et permet d'alimenter nos rapports « empreinte carbone et transition énergétique » publiés trimestriellement.

Trucost
ESG Analysis
S&P Global

MSCI : Nous utilisons MSCI pour **évaluer les risques physiques et de transition dans notre univers d'investissement.** Nous sommes notamment en mesure de calculer une 'température' de portefeuille, soit, en d'autres termes, d'évaluer sa capacité à répondre à l'alignement 2°C stipulé dans l'Accord de Paris.

MSCI 

Glass Lewis : cette société conseille les investisseurs sur leur politique d'engagement et d'exercice des droits de vote. Elle analyse les résolutions des AG rentrant dans notre périmètre de vote et émet **des recommandations de vote** qui servent d'outil d'aide à la décision pour nos analystes-gérants.


GLASS LEWIS

Gaïa : filiale d'Ethifinance, Gaïa est une agence de notation extra-financière spécialisée dans la **notation ESG des PME et ETI** cotées sur le marché européen.


Gaïa
RATING

POLITIQUE CLIMAT - LAZARD FRÈRES GESTION

LAZARD
FRÈRES GESTION